



# Inscriptions **2024** scolaires **2025**

**ÉDUCATION**  
ET TEMPS DE L'ENFANT

## Inscriptions à l'école du lundi 5 février au vendredi 15 mars 2024

### L'inscription à l'école est obligatoire pour :

- ▶ **Les futur-es petites sections** : enfants né-es jusqu'au 31 décembre 2021
- ▶ **Les futur-es CP** : enfants né-es jusqu'au 31 décembre 2018 (y compris celles et ceux fréquentant déjà une école maternelle)
- ▶ Les enfants nouvellement inscrit-es à l'école publique.

### Les inscriptions ont lieu du lundi 5 février au vendredi 15 mars 2024 :

- ▶ Sur place auprès du Service Education et Temps de l'enfant, aux horaires habituels d'ouverture
- ▶ Par mail avec envoi des pièces justificatives : [education@leslilas.fr](mailto:education@leslilas.fr)

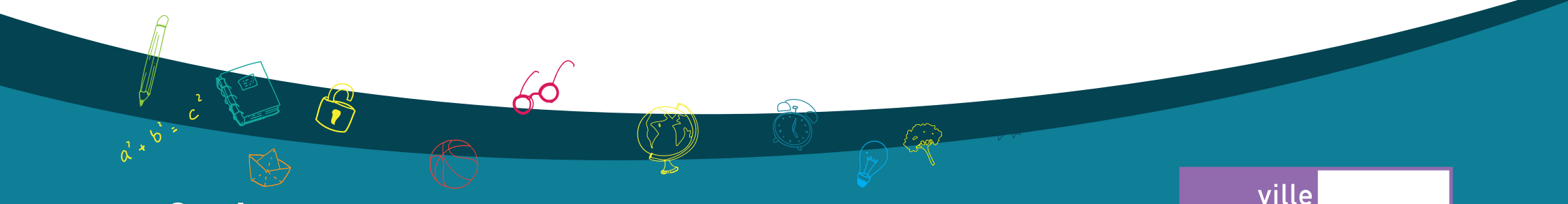
Les élèves sont inscrit-es dans leur école de secteur par ordre d'arrivée jusqu'à concurrence des places disponibles, en vertu des seuils fixés par l'Education Nationale. Au-delà, une scolarisation dans une autre école sera proposée.

### Documents requis (originaux ou scan des originaux) :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Carnet de santé : page des vaccins
- Pièce d'identité du/de la responsable légal-e
- 2 justificatifs de domicile aux Lilas (à la même adresse) :
  - dernier avis d'imposition ou taxe foncière ou taxe d'habitation (ou attestation de changement d'adresse émanant des impôts)
  - quittance de loyer institutionnelle, facture d'énergie ou attestation de moins de 3 mois, acte notarié définitif

*Des pièces complémentaires peuvent être demandées pour les parents séparé-es ou familles hébergées.  
Se renseigner en amont auprès du Service Education.*

**Horaires d'ouverture** : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h et 13h45-17h - Jeudi : 13h45-17h



**Service Education** | 01 72 03 17 13 ou 01 72 03 17 19 / [education@leslilas.fr](mailto:education@leslilas.fr)  
Square Georges Valbon (bâtiment derrière la mairie principale)

ville  
des  
Lilas 